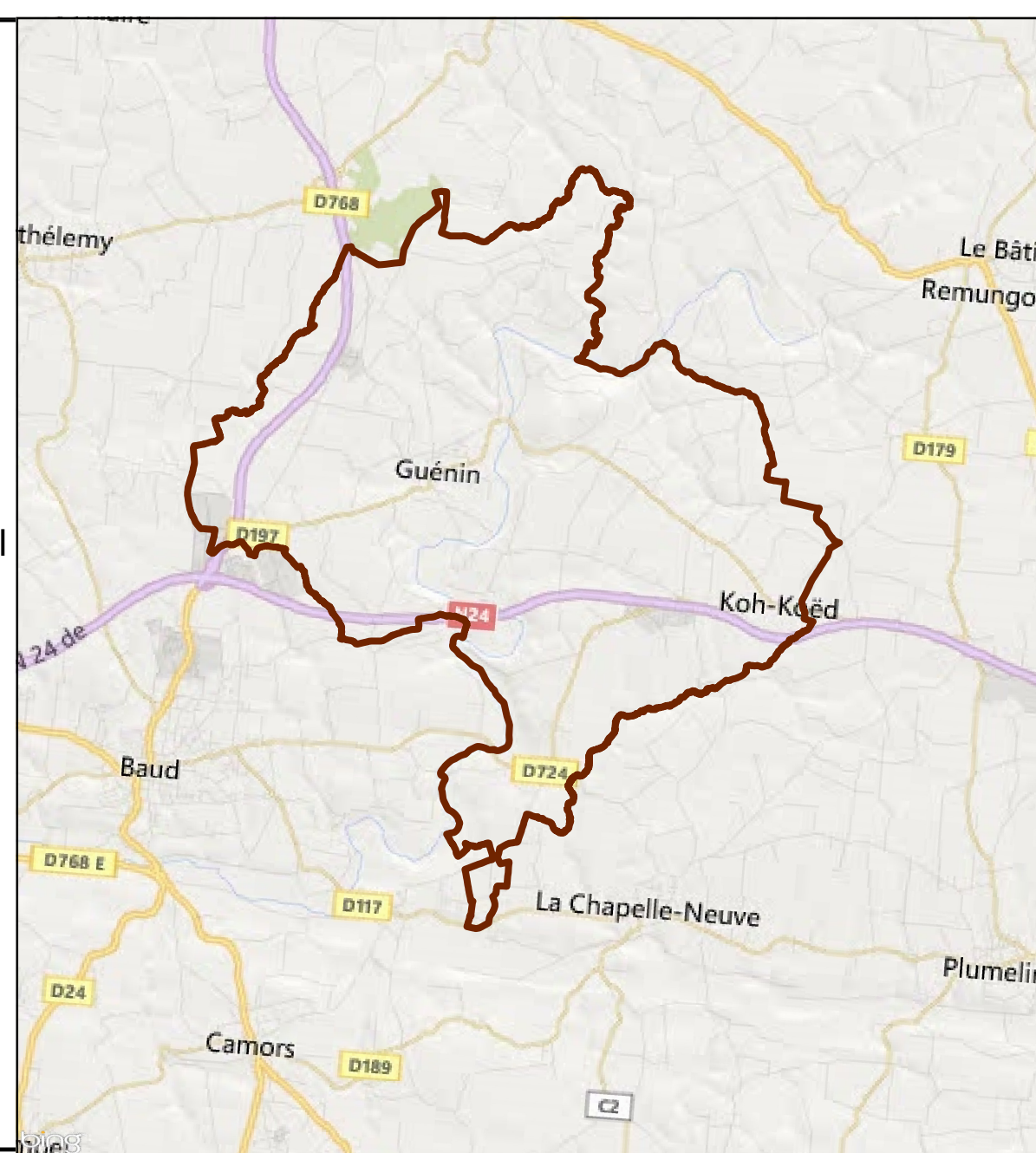


Plan Local d'Urbanisme REVISION

APPROBATION

Vu pour être
annexé à notre
délibération du
conseil municipa
du 27/03/2017

Le Maire



6.1 PLAN DES SERVITUDES d'UTILITE PUBLIQUE



SIG - Améter RENNES

PT2 : Bond MALGUENAC-BAUD, altitude NGF 155 m

Poste de BAUD

SERVITUDES

 AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques classés

 AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques inscrits

 Monuments historiques

 14 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

	PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques protection des centres d'émissions et de réceptions contre les obstacles
--	---

T7 : Servitudes aéronautiques relatives à l'extérieur des zones de dégagement (concerne tout le territoire communal)

Attention : le tracé des canalisations électriques est indicatif